



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis JOURON, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 8

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

Mme DEPREZ Amélie, M. DEVAUX Stéphane, M. GUILLEMIN Dominique, M. HUMBERT Benoît, M. JOURON Francis, M. KOHN Jean-Claude, M. NICKELAUS Patrick, M. NICOLLE Albert Richard

Procuration(s) :

M. BODET Alain donne pouvoir à M. DEVAUX Stéphane, Mme NICOLLE Aurélie donne pouvoir à M. NICOLLE Albert Richard

Etaient absent(s) :

M. BODET Alain, M. HUGUIN Claude, M. MICHEL Fabrice, M. NICOLLE Bruno, Mme NICOLLE Aurélie

Etaient excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. NICKELAUS Patrick

Date de convocation
17/11/2025

OBJET

Date d'affichage
17/11/2025

DE2025_43 – Bons aux enfants du personnel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

24/11/2025

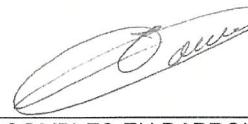
Le Conseil Municipal décide d'attribuer un bon d'achat de 50 € à 1 enfant (de moins de 16 ans) du personnel Communal :

et publication du :

24/11/2025

- AKREMAN Maelys – né le 15.07.2020

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COMBLES EN BARROIS
Le Maire,


Mairie de COMBLES-en-BARROIS
COMBLES EN BARROIS